



AVIS DE PUBLICATION

Le 5 mai 2026

Objet : Concours externe sur titres permettant l'accès au corps des Ingénieurs Hospitaliers de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

NOMBRE DE POSTES OFFERTS

29

Spécialités	Nombre de postes
Ingénierie biomédicale	3
Biosciences	1
Conseil en génétique	2
Recherche clinique	3
Ingénierie et maintenance travaux tous corps d'état / Investissements	4
Ingénierie et maintenance biomédicale	1
Logistique	1
Hôtellerie / Restauration	2
Qualité / Gestion des risques	2
Hygiène / Sécurité / Environnement	2
Sécurité des personnes et des biens	1
Informatique système d'information et gestion des données	3
Informatique infrastructure et aux réseaux	3
Organisation et méthode	1



CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :

Le concours externe sur titres est ouvert aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur délivré dans les conditions prévues par les articles L. 642-1 et suivants du code de l'éducation, ou d'un diplôme d'architecte ou d'un autre diplôme scientifique ou technique sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à cinq années d'études supérieures après le baccalauréat, correspondant à l'un des domaines relatifs à :

- L'ingénierie
- À la gestion technique et à l'architecture
- Aux infrastructures et aux réseaux
- A la prévention et à la gestion des risques
- A l'informatique, aux systèmes d'information et à la gestion des données
- Au champ biomédical
- A la recherche clinique
- A toute autre activité à caractère technique et scientifique

Et

reconnu comme équivalent dans les conditions fixées par les articles R. 325-10 et suivants du code général de la fonction publique.

Le formulaire de demande d'équivalence est disponible à travers ce lien : [Formulaire de demande d'équivalence](#).

MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR LE SITE

Les inscriptions au concours externe sur titres pour l'accès au grade d'ingénieur hospitalier se font en ligne, sur le site internet du service des concours statutaires de l'AP-HP (<https://concours.aphp.fr>) :

Le candidat saisit les données nécessaires à son inscription au concours et suivant la spécialité de son choix, tout en télétransmettant, dans les délais d'inscription précisés ci-dessous, les pièces justificatives d'inscription exigées.

Date début des inscriptions en ligne	01 juin 2026 - 7h (heure de Paris)
Date limite des inscriptions en ligne	01 juillet 2026 - 14h (heure de Paris)

La date limite de télétransmission des pièces justificatives est fixée au 6 juillet 2026 - 14h (heure de Paris)

Le candidat recevra, après son inscription, un lien par mail pour accéder à la plateforme sécurisée de l'AP-HP : **DISPOSE**, pour téléverser son dossier d'épreuve d'admissibilité.

Le dossier de l'épreuve d'admissibilité devra être téléversé au plus tard le 6 juillet 2026 - 14h (heure de Paris)



Toute communication du service concours à destination du candidat (suivi du dossier, convocations aux épreuves, résultats) s'effectuera via l'espace personnel du candidat, consultable depuis le site internet <https://concours.aphp.fr>.

**Les demandes d'équivalence devront être déposées au plus tard le
16 aout 2026**

Le candidat est informé qu'il doit consulter régulièrement son accès sécurisé.

CONDITIONS D'ADMISSION DÉFINITIVE

- En suivant l'ordre de classement établi par le jury ;
- Après avis favorable du Médecin du Travail.